

DIVISION DE LA SCOLARITE

COMPTE RENDU DU C.E.V.U. DU 17 OCTOBRE 2001

Approuvé le 12 décembre 2001 par 14 voix pour et 1 abstention

ETAIENT PRESENTS :

Mmes – JOCKIN – HARAN – VERNAY – CROS – BOURABIA – MASSAT.
MM. SOUM -- BUTTO – SOLEILHAVOUP – CALAS – HIRIART-URRUTY - PERE – REY –
RIGAUD – LAURENS - PAUL – BARDET – PY - VIGNEAU

ETAIENT REPRESENTES :

Mmes – BLAIEZAU - CROQUETTE – CAMBOULIVES.
MM MANAS - ADJAJI – DELPOUS - RICORDEL – Mr le Directeur de l'IUT de Toulouse

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Mme DOUARD responsable de la Division de la Scolarité, MM les Directeurs des UFR MIG, PCA, LV, STAPS, Mr le Doyen de la faculté de chirurgie dentaire, Mr le responsable de la DVE.

ETAIT EXCUSEE

Mme VIGIER

I - INFORMATIONS GENERALES

★ Le dossier statistiques : comme chaque année il sera élaboré dès la fin des inscriptions administratives et des inscriptions pédagogiques puis sera largement diffusé. Mr SOUM donne tout de même les tendances relatives au 1^{er} cycle. Cette année les inscriptions administratives sont en baisse de 1,7% (-3% d'entrants, +1,7% pour les 2^{ème} années) ; les inscriptions pédagogiques confirment ces tendances : -8,5% en SV, -2% en SM, -0,9% en MIAS et surtout – 14% en DEUG STAPS.

★ Le MEN accorde un délai supplémentaire pour la transmission des demandes d'habilitations des licences professionnelles ; les dossiers devront être retournés le 20 novembre au plus tard après avoir été examinés au CEVU du 14 puis au CA du 19 novembre .

★ Le point concernant la réforme du concours d'entrée à l'institut de masso-kinésithérapie est supprimé de l'ordre du jour, et reporté au mois prochain car des textes modifiant la réglementation actuelle sont en cours de publication.

★ Le planning des salles pour la rentrée, bien qu'organisé manuellement s'est relativement bien passé et Mr SOUM précise que désormais, l'utilisation du logiciel sera possible puisque toutes les salles ont été répertoriées. De plus, il remercie les Facultés de Pharmacie et d'Odontologie qui se sont montrées solidaires en prêtant plusieurs salles et amphithéâtres.

* A la demande de nombreux responsables de DESS, une cérémonie de remise des diplômes va être organisée cette année. Elle se déroulera le 25 janvier 2002 et sera parrainée par Mr TERRAZONI.

* Mr SOUM informé avant le début du conseil de la demande d'intervention d'une délégation de l'UFR SVT, invite les conseillers à écouter cette dernière mécontente des décisions prises par le CA concernant la gestion des postes d'enseignants-chercheurs. Se sentant lésée, cette UFR, dans une lettre adressée au Président et lue publiquement, dénonce l'inégalité du redéploiement effectué. Elle demande par conséquent un audit extérieur sur la gestion des postes d'enseignants-chercheurs et sur l'ensemble des composantes de l'Université. Mr SOUM souligne que le CEVU a tenu son rôle en élaborant des dossiers à partir d'indicateurs fiables puisque validés par les UFR. Après examen des propositions des composantes, le CEVU les a adoptées, les jugeant en adéquation avec la nouvelle politique mise en place à l'Université.

Après l'intervention de la délégation, les élus du CEVU de l'UFR SVT, par solidarité quittent la salle. M.SOUM déplore ce départ compte tenu des sujets importants à examiner et notamment celui qui couronne plus d'une année de travail accompli par l'un des collègues du CEVU.

II - REMPLACEMENT DE M.TOSCA AU SEIN DE LA CELLULE OPERATIONNELLE

• Mr LAURENS Patrick, déjà successeur de M.TOSCA au CEVU, se propose de le remplacer également au sein de la cellule opérationnelle. Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité (23 voix).

• Mr SOUM souhaite que Mr BUTTO, chargé de mission à la politique pédagogique, siège également à la cellule opérationnelle car dans le cadre de la préparation du prochain contrat quadriennal, un très lourd travail devra être accompli.

• Par ailleurs, pour le poste de second Vice-Président du CEVU, Mr SOUM suggère qu'un étudiant soit désigné afin que par son intermédiaire, on puisse favoriser la participation du plus grand nombre d'étudiants à l'élaboration du contrat état-établissement. Mr RIGAUD trouve la proposition intéressante mais suggère que soit lancé un appel à candidatures. Une majorité se rallie à cette proposition, ainsi la désignation de ce second Vice-Président s'effectuera lors du prochain CEVU.

III - VIE ETUDIANTE

- 1) Examen des propositions de la commission « dénomination des amphithéâtres et des salles d'enseignement »

- Mr HIRIART-URRUTY présente, au moyen de transparents, le travail effectué par la commission qu'il a animé : tous les enseignants du corps des sciences ainsi que les chercheurs du CNRS (1500) ont été sollicités. Conclusion d'un important travail de synthèse, l'ensemble des propositions est considéré comme « cohérent, original et inattaquable ». Les conseillers disposaient d'un dossier complet et les noms retenus par la commission résultaient d'une analyse sérieuse et approfondie.

- A l'issue de l'exposé, Mr SOUM remercie vivement Mr HIRIART-URRUTY et le félicite ainsi que ses collègues pour ce travail de qualité. Mises au vote les propositions exposées reçoivent un avis favorable à l'unanimité (23 voix).

2) Dispositions nouvelles concernant le FAVE.

- Suite à un fort absentéisme constaté par Mr ANTONA lors des précédentes réunions de la CSE, une restructuration de cette commission avait été demandée et proposée à la commission des structures de l'Université. La circulaire ministérielle du 29 août 2001 arrive à point nommé puisqu'elle permet cette modification et ce dans le sens souhaité. M.ANTONA présente l'ensemble des modifications de structure et de fonctionnement qui résultent de l'application de cette circulaire :

- La commission s'intitule désormais COMMISSION SOCIALE ETUDIANTE (CSE). Elle siège en deux formations distinctes présidées par le Président de l'UPS (ou son représentant, le Vice-Président du CEVU), le directeur du CROUS et dont l'animateur est le responsable de la DVE ; ces deux formations sont : « Aide aux projets étudiants » et « Aide sociale ».

- Le nombre de réunions annuelles est imposé : trois pour l'aide aux projets et deux pour l'aide sociale.

- Les membres du CEVU, pour siéger dans cette commission, sont aussi fixés :

- 1 personnel IATOS : Mme JOCKIN se propose avec Mme HARAN comme suppléante.
- 1 personnel enseignant : Mr CALAS pose sa candidature avec M.HIRIART-URRUTY pour le suppléer.
- 3 associations étudiantes incluant l'IUT doivent être représentées ; elles seront sollicitées par la DVE puis proposées au CEVU.

Ces dispositions mises au vote, reçoivent un avis favorable à l'unanimité (23 voix).

3) Politique des polycopiés

- Mr SOUM précise qu'il a reçu plusieurs courriers d'étudiants se plaignant d'abus concernant la gestion des polycopiés à l'Université. Afin de clarifier cette situation et d'établir une politique claire, à la demande d'ailleurs du CA, il a consulté toutes les composantes de l'Université dans le but de proposer un document de synthèse. Les différents types de pratiques recensées dans les composantes sont les suivantes :

- 1 : polycopiés considérés comme obligatoires.
- 2 : polycopiés non obligatoires (dits de confort) et fournis par les enseignants.

- 3 : éditions personnalisées ou recommandations insistantes d'ouvrages du commerce.

En ce qui concerne les polycopiés obligatoires, trois composantes assurent déjà la gratuité : MIG, IUT et Médecine ; STAPS en permet une consultation aisée alors que dans les UFR PCA, SVT et Pharmacie ces polycopiés sont payants principalement dans le cadre des travaux pratiques.

• Le conseil propose la généralisation de la gratuité des polycopiés obligatoires assortie d'une demande forte à la commission du budget pour qu'elle prenne en compte cette nouvelle charge dans l'attribution du budget des composantes. Une discussion s'engage alors au cours de laquelle M.SALAMERO insiste sur la nécessité d'une réelle compensation financière pour les UFR concernées. Mr HIRIART-URRUTY remarque que la BU et les associations étudiantes ne figurent pas, en tant qu'acteurs dans cette organisation. A ce propos, M.SOLEILHAVOUP souligne que l'association des étudiants en médecine est très efficace (prix coûtant pour tous et gratuité pour les étudiants en difficulté). Mr SOUM précise que les associations étudiantes pourraient, si elles le souhaitent, jouer un rôle efficace dans les catégories 2 et 3 des polycopiés.

• Mr SOUM met ensuite au vote la gratuité des polycopiés obligatoires (catégorie 1) assortie d'une sensibilisation de la commission du budget. Cette proposition reçoit un avis favorable à l'unanimité (21 voix).

4) Examen des modalités de report de la semaine de fermeture de l'Université (explosion AZF).

Mr SOUM présente la proposition de calendrier annuel rectifié qui a été établie après concertation avec les UFR :

- 1^{er} cycle : report par translation totale du calendrier précédemment adopté (le 1^{er} semestre se termine donc le 18 janvier 2002).
- 2^{ème} cycle : rattrapage des enseignements soit pendant la semaine du 12 au 16 novembre, réservée initialement aux contrôles intermédiaires, soit à la demande en fonction des disponibilités du planning des salles.

Le planning des salles aidera chaque composante à satisfaire de son mieux toutes les demandes.

Les conseillers votent ce nouveau calendrier à l'unanimité (23 voix).

5) Dispositif de déclaration des œuvres protégées photocopiées.

Le Centre Français d'Exploitation du Droit de Copie (CFC) n'ayant pas adressé à l'Université la « Charte pour le respect de la propriété intellectuelle dans les universités » qui devait être présentée au CEVU, ce point est reporté à un CEVU ultérieur.

IV – FORMATIONS

1) Mise en place de la procédure de préparation du prochain contrat quadriennal.

- Mr SOUM présente aux conseillers la lettre de cadrage du Ministère ainsi que le calendrier et la procédure mise en place pour préparer le prochain contrat :

- 28 février 2002 : transmission de la politique des formations et des listes des formations à mettre en place, à supprimer ou à adapter par rapport au précédent contrat. A cette même date doit être également remis le bilan du précédent contrat.

- Novembre 2002 : dossier sur le contenu détaillé de chaque formation.

- Mr SOUM indique la procédure mise en place à l'UPS pour l'élaboration du **volet formation**. Deux comités de pilotage, un licence et pré-licence l'autre mastaires et pré-mastaire, ont été constitués après concertation et avec l'accord des composantes. Cette concertation a abouti à la composition suivante :

- comité de pilotage 1 : Vice Président du CEVU, 3 chargés de mission (Mrs BUTTO, SAYAH et TEYSSIER), les directeurs des UFR et des structures inter UFR avec l'IUT, les responsables de mentions du DEUG, et un représentant de chaque UFR désigné par chacune d'elles.
- Comité de pilotage 2 : même composition , avec en plus le Vice-Président du CS, et les directeurs du Collège des écoles doctorales et de la Mission Formation Continue. Les responsables de mention du DEUG sont ici remplacés par les chefs des départements des UFR (4 PCA, 3 MIG, 4 SVT, 3 IUP, 2 STAPS).

Ces deux comités fournissent les différents textes de cadrage et réalisent la synthèse des propositions émanant des UFR et des groupes de travail. Le document sera présenté au CEVU et le CA arrêtera le plan de formation pour le prochain contrat quadriennal. Le comité de pilotage 1 a mis en place des groupes de travail pour traiter des sujets transversaux comme : l'orientation et la réorientation, le contrôle des connaissances... et il demande aux élus du CEVU d'y participer en répondant à l'appel d'offre à candidature qui sera lancé.

- En ce qui concerne le volet **vie universitaire**, M.ANTONA est coordonateur des trois groupes de travail chargés de faire des propositions sur les thèmes vie sociale, vie culturelle et vie sportive. Les volets culture et sport sont traités par des groupes spécifiques qui remettront leurs propositions.

Les comptes-rendus des travaux de ces différents comités devront être examinés par le CEVU, le CS et le CA au mois de janvier.

- Mr PAUL s'interroge sur l'intérêt du cloisonnement 1^{er} semestre, 2nd semestre de la première année ainsi que sur la 2^{ème} année pour les groupes de travail du volet formation. Mr SOUM explique que c'est le comité de pilotage lui-même qui l'a souhaité sans pour cela que ce choix soit définitif. Il ajoute que les textes du Ministère et les informations sur la conduite de la préparation du contrat de l'UPS ainsi que l'appel à candidatures dans les groupes de travail sont diffusés sur le site WEB de l'Université.

2) Modalités de contrôle des connaissances.

Modifications : les propositions des UFR MIG, PCA, SVT, STAPS (Deug, DEUST), de l'IUP , des facultés de Médecine Rangueil, Pharmacie et d'Odontologie

reçoivent un avis favorable à l'unanimité (19 voix). Les modifications de la licence STAPS sont approuvées par 15 voix pour et 4 refus de vote.

Créations : • IUP : les conseillers émettent un avis défavorable à l'unanimité (15 voix) aux modalités de contrôle des connaissances du DEUG AISEM et du DESS TMM, pour absence totale de contrôle continu. Un avis favorable à l'unanimité (15 voix) est également émis en ce qui concerne les modalités de contrôle des connaissances de la licence SID.

• Licences professionnelles : La licence « Traitement et contrôle des matériaux » de l'UFR PCA reçoit un avis favorable à l'unanimité (15 voix). Les modalités relatives aux licences professionnelles présentées par l'IUT sont approuvées à l'unanimité (15 voix) sous réserve de certaines modifications bien précises en ce qui concerne les licences de « Gestion de Production en génie civil » et « Sécurité sanitaire des aliments ».

3) Bilan de l'évaluation des formations

• Mr TEYSSIER, chargé de mission à l'évaluation des formations présente au moyen de transparents, la méthodologie de travail mise en place. Il souligne qu'à l'initiative des UFR et de certains responsables de formations, le DEUG et surtout l'UMTU ont fait l'objet d'évaluation (DEUG SM, SV 2^{ème} année). En ce qui concerne le second cycle ont été évaluées, la licence biologie et la maîtrise des populations et écosystèmes, la maîtrise de biologie cellulaire et physiologie pour l'UFR SVT, les licences et maîtrises de chimie et physique pour l'UFR PCA, la licence et la maîtrise d'ingénierie mathématiques pour l'UFR MIG. En 3^{ème} cycle, les responsables du DEA Mathématiques appliquées ont demandé l'évaluation de leur formation. L'IUT a également demandé l'évaluation de plusieurs départements de 1 ère année.

Tous les questionnaires et leurs réponses sont regroupés dans un recueil intitulé « Comptes-rendus des évaluations des formations », document distribué aux conseillers et diffusé largement.

• Ce travail a mené les commissions d'évaluation à formuler des demandes relatives à :

- Des problèmes matériels (salles informatiques en libre accès, secrétariats pédagogiques, salles de TP).
- L'information des étudiants (déroulement des enseignements, modalités de contrôle des connaissances, débouchés).
- La préparation des habilitations.
- Des réunions enseignants-étudiants.
- Des cas individuels.

Quant au suivi de l'évaluation, des engagements ont été pris par les équipes pédagogiques et par les directeurs des composantes.

Mr TEYSSIER conclut que malgré quelques aléas (réponses tardives voire inachevées), ou quelques retards pour les réunions, les volontés collective et institutionnelle doivent permettre une réelle continuité de l'évaluation qui s'avère bénéfique pour les formations de l'UPS. Il apparaît en outre nécessaire de valoriser la fonction de responsable de formation, indispensable dans le dispositif d'évaluation ainsi

que celle d'animateur des équipes pédagogiques. Mr TEYSSIER ajoute qu'il n'y a pas pour le moment de culture de l'évaluation et que les étudiants doivent être convaincus de l'utilité et de l'efficacité de ce système afin d'y trouver leur place.

Mr HIRIART-URRUTY exprime son souhait qu'on puisse demander les comptes-rendus d'évaluations des enseignements personnels, dont les enseignants reçoivent seuls copies, dans les dossiers de promotions que ces derniers confectionnent (sans rendre cela obligatoire, pour respecter les textes officiels). Mr TEYSSIER répond qu'il est réservé sur ce sujet.

- Un débat s'ensuit à l'issue duquel M.SOUM remercie M.TEYSSIER et souligne que ce travail sera très utile dans l'élaboration des prochaines demandes d'habilitation ; en effet le Ministère, dans la lettre de cadrage du prochain contrat, prône une évaluation systématique des enseignements avec un compte-rendu annuel au niveau du CEVU.

V – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2001

Les conseillers émettent un avis favorable par 14 voix pour et 1 abstention.

VI – QUESTIONS DIVERSES

Mr PY, élu étudiant, souhaite informer les conseillers d'une agression commise envers les membres de l'UNEF dans leur local sur le campus, mercredi 10 octobre, par le GUD (Groupe Union Défense). Une plainte a été déposée à titre personnel. M.PY demande que le Secrétaire Général de l'Université dépose également une plainte au nom de l'UPS. Il émet le vœu que des dispositions soient prises pour éviter ces agressions et pour décoller toutes les affiches de ce groupe néo-fasciste.

FORMATION RESTREINTE

Après l'analyse et le bilan de la répartition des primes de responsabilités pédagogiques, il a été demandé au CEVU de se prononcer sur deux points :

- Les oubliés en DEUG.
- La ventilation des 315 heures non consommées.

Après discussion les propositions du CEVU sont approuvées à l'unanimité (11 voix)

La séance est levée à 19 h15.